

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 07/03/2024

ID : 007-200039808-20240227-2024_02_010-DE

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 27 février 2024
Convocation du 20 février 2024

N° 2024_02_010

Objet : Mobilité – Attribution de marchés de travaux pour l'aménagement d'une 4ème tranche de travaux de voie verte « Via Ardèche »

Le 27 février 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à LANAS salle polyvalente Papillon, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Sylvie CHEYREZY, Bernard CONSTANT, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Agnès SOPRANI en remplacement de Jean-Claude DELON

Absents excusés : Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Claude BENAHMED, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Françoise PLANTEVIN, Maryse RABIER, René UGHETTO

Pouvoirs : Claude AGERON à Luc PICHON, Claude BENAHMED à Guy MASSOT, Jocelyne CHARRON à Sylvie EBERLAND, Guy CLEMENT à Simone MESSAOUDI, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Maryse RABIER à Nathalie VOLLE

Secrétaire de Séance : Jean-Claude BACCONNIER

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6 - nombre de suffrages exprimés : 32

Vote contre : pour : 32 abstention :

Maurice CHARBONNIER vice-président chargé de la mobilité, rappelle aux conseillers que la définition des besoins pour l'aménagement d'une 4ème tranche de travaux de voie verte « Via Ardèche », du château de Bournet à la limite de la commune de Beaulieu, sur la commune de Grospierrres avec création d'un passage inférieur sous la RD11, a été acté par délibération N°2023_06_018, lors du conseil communautaire du 27 juin 2023

La consultation s'est déroulée du 08 janvier au 09 février 2024.

Le marché se décompose en 3 Lots

LOT1 : Terrassements généraux/Aménagements de surface / Signalisation de police

LOT2 : Gardes- corps métalliques

LOT3 : Mobilier /Signalétique touristique / Glissières de sécurité

Pour chacun des 3 lots les critères d'attribution étaient : La valeur technique de l'offre 40%_ Le prix de l'offre 55% les délais d'exécution 5% :

Analyse des offres :

LOT1 : 3 entreprises ont répondu et leurs offres étaient recevables : COLAS-GUINTOLI et LAUPIE.

il a été demandé aux 3 entreprises si elles maintenaient leurs offres pour 3 prix :

prix 403a 0/63 en couche de fondation

prix 403b 0/31.5 en couche de fondation

prix 209 mur en gabion

COLAS a maintenu, GUINTOLI et LAUPIE ont modifié. Après analyse et en application des critères l'entreprise la mieux disante qui est également la moins disante est Le groupement LAUPIE/SATP avec LAUPIE pour mandataire pour le montant de : 654 841.66 € HT soit 785 809.99 € TTC

LOT2 : 3 entreprises ont répondu et leurs offres étaient recevables : BREDILLET METALLERIE FERMETURE-JS CONCEPT et C'CLOT.

Après analyse et en application des critères l'entreprise la mieux disante qui est également la moins disante est l'Entreprise BREDILLET METALLERIE FERMETURE pour le Montant de : 26 370.00 € HT soit 31 644.00 € TTC

LOT3 : 3 entreprises ont répondu et leurs offres étaient recevables : BRAJA VESIGNE -JS CONCEPT et C'CLOT.

Après analyse et en application des critères l'entreprise la mieux disante qui est également la moins disante est l'Entreprise JS CONCEPT pour le Montant de : 75 503.50 € HT soit 90 604.20 € TTC

Le **Président** demande aux conseillers de l'autoriser à signer les marchés correspondants avec LAUPIE/SATP pour le Lot n°1, BREDILLET METALLERIE FERMETURE pour le Lot n°2 et JS CONCEPT pour le Lot n°3 ainsi que tout document s'y rapportant.

Le **Conseil Communautaire**, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve :

- L'offre du groupement LAUPIE/SATP pour le LOT n°1, d'un montant de 785 809.99 € TTC
- L'offre de BERTILLET METALLERIE FERMETURE pour le LOT n°2 d'un montant de 31 644.00 € TTC
- L'offre de JS CONCEPT pour le LOT n°3 d'un montant de 90 604.20 € TTC

Autorise le Président le Président à signer les marchés correspondants ainsi que tout document s'y rapportant

Le Président

Le Secrétaire de séance

Luc PICHON

Jean-Claude BACCONNIER

